

SEANCE DU 04 MARS 2024

Présents : Mme V.BONNI, Bourgmestre-présidente ;
Mme P.GARDIER, MM. S.MULLENDER, J-J. DEBLON, Echevins ;
Mme M.RIGAUX-ELOYE, Directrice générale.

Excusé(e)(s) : Mmes S.WILLOT, C.FAGNANT, Echevines, M. R.DECERF, Président du CPAS.

OBJET : Conseil communal - Fixation de l'ordre du jour

Le Collège communal,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Considérant que la situation des affaires communales requiert la convocation du Conseil communal ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

A R R E T E

le Conseil communal est convoqué pour la première fois à une séance qui se tiendra **en la salle Cockerill, sur le site du Tremplin**, rue du Moulin, 10A à Dison, le **lundi 18 mars 2024** à 20 heures.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Correspondance et communications
2. Coordination générale : Adhésion à l'accord dans le but d'activer les outils de lutte contre les logements inoccupés
3. Culte : Fabrique d'église Saint Jean Baptiste les Surdents - Compte 2023 - Avis
4. Finances : Zone de Police - Budget et dotation 2024
5. Finances : Zone de Secours Vesdre - Hoëgne & Plateau - Compte 2022
6. Finances : Zone de Secours Vesdre - Hoëgne & Plateau - Modifications budgétaires n°1 - Exercice 2023
7. Finances : Zone de Secours Vesdre - Hoëgne & Plateau - Modifications budgétaires n°2 - Exercice 2023
8. Intercommunales et associations : a.s.b.l. Territoire zéro chômeur de longue durée Dison-Verviers - Affiliation
9. Intercommunales : Assemblées générales - ENODIA - 27 mars 2024
10. Intercommunales : Assemblées générales - RESA - 27 mars 2024
11. Marché de travaux : Aménagement de loges à sel - Service de la voirie - Fixation des conditions et du mode de passation du marché
12. Marché de travaux : Rénovation de la toiture de l'école Neufmoulin - Fixation des conditions et du mode de passation du marché
13. Plan de Cohésion Sociale : Article 20 - Havre Sac - Projet Halte garderie - Convention 2024
14. Plan de Cohésion Sociale : Rapport financier 2024, données quantitatives de l'évaluation du plan local et modifications du plan 2024
15. Police : Règlement communal complémentaire à la police de la circulation routière - Modification - Création d'une zone de stationnement réservée aux handicapés - Avenue du Centre
16. Police : Règlement communal complémentaire à la police de la circulation routière - Modification - Suppression d'emplacements de stationnement pour handicapés
17. Police : Règlement communal complémentaire à la police de la circulation routière - Rue Anne de Molina - Suppression d'une zone de stationnement à durée limitée
18. Police : Règlement sur l'affichage électoral en prévision des élections régionales, fédérales et européennes du 9 juin 2024
19. SPI : Réalisation de travaux à la demande de la Région Wallonne sur une propriété publique - Convention d'adhésion
20. Tourisme : Maison du Tourisme du Pays de Vesdre - Convention
21. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19 février 2024 - Approbation

HUIS-CLOS

22. Intercommunales et associations : Désignation des représentants au Conseil d'administration et aux assemblées générales - Logeo Agence Immobilière Sociale
23. Intercommunales et associations : Désignation des représentants au Conseil d'administration et aux assemblées générales - A.s.b.l. Territoire zéro chômeur de longue durée Dison-Verviers
24. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 22.01.2024 à l'école Luc Hommel - Ratification
25. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 23.01.2024 à l'école de Renoupré - Ratification
26. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 01.02.2024 à l'école de Renoupré - Ratification
27. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle le 16.01.2024 à l'école de Renoupré - Ratification
28. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 05.02.2024 à l'école de Renoupré et Neufmoulin - Ratification
29. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 08.02.2024 à l'école de Wesny - Ratification
30. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 08.02.2024 à l'école de Mont - Ratification
31. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 06.02.2024 à l'école de Fonds-de-Loup - Ratification
32. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 09.02.2024 à l'école de Fonds-de-Loup - Ratification
33. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 12.02.2024 à l'école du Centre - Ratification
34. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 12.02.2024 dans nos écoles - Ratification
35. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 22.01.2024 à l'école du Centre - Ratification
36. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 02.02.2024 à l'école du Centre - Ratification
37. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 05.02.2024 à l'école Heureuse - Ratification
38. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 05.02.2024 à l'école Heureuse - Ratification
39. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 05.02.2024 à l'école Heureuse - Ratification
40. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 05.02.2024 à l'école Heureuse - Ratification
41. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'un maître de psychomotricité à partir du 22.01.2024 à l'école Luc Hommel - Ratification
42. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de psychomotricité à partir du 12.02.2024 à l'école Luc Hommel - Ratification
43. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de psychomotricité à partir du 12.02.2024 à l'école du Centre - Ratification
44. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de psychomotricité à partir du 22.01.2024 dans nos écoles communales - Ratification
45. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de psychomotricité à partir du 19.02.2024 dans nos écoles - Ratification

Par le Collège,

La Secrétaire,

(s)M.RIGAUX-ELOYE

La Présidente,

(s)V.BONNI

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,

M.RIGAUX-ELOYE



La Bourgmestre,

V. BONNI